CARA - VIAS Institute

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Ch. de Haecht 1405
1130 Bruxelles

02 244 15 11
driver.improvement@bivv.be

## Information générales

Le CARA évalue sur base légale les conducteurs qui n'ont plus toutes les capacités nécessaires pour conduire en toute sécurité en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une autre affection médicale susceptible d'influer sur la conduite d'un véhicule à moteur.

LE CARA repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, médecins, et des experts de la conduite pour évaluer les candidats.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

## 01 Les services proposés sont

### Au sein d'une collectivité

**Se former**

Formation à la conduite automobile oui

## 02 Les services sont destinés à

Le public cible

### Des personnes en situtation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Les personnes marchant difficilement ou appareillées

### Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Les séniors de 65 à 79 ans

Les séniors de plus de 80 ans

**Autheur :**
Un auditeur officiel AccessAndGo